



#### NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 5 Maximum : 10

#### PUBLIC VISÉ

Personnel technique ou ingénierie intervenant dans la conception et/ou l'installation d'ouvrages de branchement des infrastructures de recharge de véhicules électrique (IRVE) dans les parcs de stationnement.

#### PRÉ-REQUIS

Connaître les exigences techniques de la norme NF C 14-100 et les règles fondamentales des installations de colonnes électriques

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas - Vidéos - Animations
- Support de formation
- Présentation et utilisation des logiciels constructeurs / notes de calculs

#### MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

#### MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

#### ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZZ et exercices en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session



**625€ HT/stagiaire**

(documentation et déjeuner offerts)

Tarif INTRA

**3 000€ HT/groupe**

(Support pédagogique fourni en version PDF)

## RESEAU ELECTRIQUE AUTO. Création d'un réseau électrique auto, dans les parcs de stationnement (neufs & existants) (Dossier de branchement)

### Réseau Elec- auto (2 jours - 14 heures)

#### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de réaliser le dossier de branchement d'un réseau électrique Auto, selon les dispositions de la norme NF C 14-100, pour alimenter des infrastructures de recharge de véhicule électriques, dans les parcs de stationnements neufs et existants.

#### PROGRAMME

##### Architecture d'un réseau électrique auto :

- Un peu d'histoire
- Branchements - Raccordements au réseau
- Architecture des ouvrages
- Règles de dimensionnement
- Notions administratives NF C 14-100
- Règles en vigueur
- Prescriptions techniques du matériel employé
- Génie civil

##### Dossier de Branchement :

- Avant-projet Sommaire (APS)
- Constitution d'un dossier de Branchement en neuf et existant
- Documents NF C 14-100 à utiliser
- Etapes « clés » facilitant la validation du dossier par le GRD-ELD
- Présenter un dossier à un GRD - ELD
- Principe de mise en exploitation d'un ouvrage

##### Bonnes pratiques de mise en œuvre :

- Sécurité des intervenants
- Autorisation d'accès aux ouvrages
- Limite de prestation - dossier de Branchement
- Colonne Provisoire
- Processus d'intervention

##### Attestation de conformité CONSUEL

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site [www.consuel.com](http://www.consuel.com)